

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 29 (1891)
Heft: 13

Artikel: Le marronnier du 20 mars : sa légende sur la naissance du roi de Rome et les Suisses du 10 août 1792
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-192259>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR

2^{me} et 3^{me} séries.

Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

L'horloge de la Poste

et la loi sur les pensions de retraite.

L'horloge de la Poste va voir le jour. A l'heure où nous écrivons ces lignes, un serrurier fixe la bordure de zinc qui doit entourer le cadran. Un horloger est là sur la place, l'œil attentif et surveillant la pose de son ouvrage. Tout cela est bien réjouissant : le cadran va paraître, puis les aiguilles, et l'heure, l'heure de Lausanne, enfin !

Un tressaillement de joie s'est immédiatement fait sentir dans la population lausannoise. Elle commençait à désespérer, la pauvre ; car vous savez très bien « qu'on désespère alors qu'on espère toujours. »

Oui, la nouvelle de cet événement a fait rapidement le tour de la ville ; mais plusieurs n'y pouvant croire veulent voir, voir de leurs yeux. Aussi la foule est-elle grande devant la Poste, où s'échappent de toutes les bouches des exclamations d'étonnement.

Singulier retour des choses d'ici-bas ! Lorsque nous votions des deux mains les lois fédérales et que le canton de Vaud apportait dans la balance électorale son imposant chiffre de *oui*, la Confédération nous laissait sans horloge.

Et maintenant que nous venons de repousser sa loi sur les pensions de retraite, elle nous donne une horloge !

C'est vraiment trop large, trop généreux !

Nous ne méritons, certes, pas d'être ainsi traités.

En voyant cette loi sur les pensions de retraite rejetée, en Suisse, à une étourdissante majorité, en constatant à ce sujet le vote de notre bon peuple vaudois, on a dit et répété dans nos journaux, et un peu partout, que jamais nos populations ne s'étaient montrées moins intelligentes.

Le mot n'est pas très juste. Je préférerais dire que jamais elles n'ont montré plus d'entêtement.

Nous avons pu nous convaincre plus d'une fois que, chez nous, l'entêtement et l'intelligence ne sont point incompatibles, et peuvent marcher de pair. Les exemples en sont nombreux.

Prenons n'importe quelle campagne électorale. Dès le début, les journaux des différents partis croisent le fer, chacun luttant par tous les moyens en son pouvoir contre les candidats de la partie adverse, chacun portant aux nues le candidat de son choix, dont il fait valoir toutes les qualités, toutes les vertus, — même celles dont il est privé. Aussi, après les élections, le vaincu s'empresse-t-il d'attribuer sa défaite aux articles violents des journaux de la partie adverse, ainsi qu'aux manœuvres électorales de celle-ci.

Pure illusion, messieurs ; vous vous trompez complètement. Tous ces articles de journaux, tous ces flots d'encre répandus pour se noircir réciproquement, ne servent absolument à rien.

Les journaux observeraient-ils, en pareille circonstance, un silence absolu, les assemblées populaires seraient-elles interdites, que le résultat du vote serait absolument le même.

O rôle bienfaisant et progressiste de la presse ! O prestige de l'éloquence populaire, qu'êtes-vous devenus !...

Le Vaudois est entêté ; souvenez-vous-en. Toutes les polémiques dont nous parlons, tous les beaux discours qu'on peut lui faire, entrent par une oreille et s'en vont par l'autre.

Après avoir lu ou écouté, il vous dit à demi-voix d'un air malin :

« Mon opinion est faite ; je n'ai pas besoin qu'on me dise comment je dois voter. »

Il en a été de même le 15 mars.

Et cependant nos journaux avaient-ils assez prêché en faveur de la loi, avaient-ils donné assez d'arguments sérieux et convaincants, avaient-ils assez fait de statistique, assez aligné de chiffres pour nous prouver que la mesure était excellente et que son application réaliserait une amélioration incontestable dans le service administratif, une économie notable dans la caisse fédérale !...

Hélas ! c'est comme s'ils avaient fre-donné :

Por la peinchon de retraite,
 Yé fè on bet de tsanson.
 Etc., etc.

Encore cette fois, nos journaux n'a-

vaient pas compté avec l'entêtement de nombre de gens qui se sont dit sans autre examen :

« Quoi ! voter une pension de retraite pour des messieurs qui ont une existence dorée, argentée du moins ; qui, assis sur le rond de cuir moelleux, les coudes sur le pupitre et le dos au poêle, griffonnent sans fatigue le papier de la Confédération et touchent à la fin du mois de beaux traitements !... Va-t-en voir s'ils viennent... Jean ! »

Nous n'avons pas besoin de faire ressortir ici tout ce qu'il y a eu de regrettable dans cette manière de procéder. C'est là un fâcheux obstacle dans l'application des principes de solidarité entre bons confédérés ; c'est un retard apporté à l'avancement de la grande question sociale qui préoccupe aujourd'hui tous les gouvernements et tous les penseurs, celle qui tend à protéger le travailleur en général et à lui assurer le pain des vieux jours.

Espérons, néanmoins, que le dernier mot n'est pas dit sur la loi qui vient de subir un si violent échec, et que nos populations ne tarderont pas à nous prouver qu'un moment de mauvaise humeur est bientôt oublié.

L. M.

Le marronnier du 20 mars.

Sa légende sur la naissance du roi de Rome et les Suisses du 10 août 1792.

On sait que ce nom est donné par les Parisiens à un marronnier du jardin des Tuileries, dont la célébrité date du 15 mars 1811. Dès ce jour, chaque feuille était sortie de son bourgeon, et le 20, jour de la naissance du roi de Rome, l'arbre était revêtu de sa blanche parure.

Il va sans dire que cette date du 20 mars fixée par les Parisiens pour l'apparition de ses premières feuilles est absolument arbitraire, et qu'il faut être terriblement bonapartiste pour prêter à cet arbre innocent l'intention de fêter par sa floraison l'anniversaire du roi de Rome.

Malgré cela, et à chaque retour du printemps, les journaux de Paris nous parlent du marronnier des Tuileries, et

les Parisiens sont toujours très étonnés si, le 20 mars, il n'a pas des fleurs, ou tout au moins des feuilles.

Aujourd'hui, le marronnier est encore sans un seul bourgeon, et ses branches sont nues comme celles des marronniers qui n'ont point d'histoire. Voilà deux ans qu'à cette époque il n'est pas plus en avance que les autres. Il commence à mourir, c'est certain.

A-t-il peut-être pris le deuil à l'occasion de la mort du prince Jérôme?...

Une autre légende populaire, qui n'est peut-être pas mieux fondée, mais qui est certainement plus foudroyante, assigne à la précocité qu'on a souvent remarquée chez le célèbre marronnier une cause bien lugubre. Voici en quels termes Mortimer Ternaux en a parlé dans son *Histoire de la Terreur* :

» Les malheureux soldats suisses
» massacrés durant la retraite à travers
» le jardin des Tuileries, au 10 août
» 1792, furent, dit-on, enterrés au pied de
» ce fameux marronnier, auquel sa précocité a valu le surnom d'*arbre du 20 mars*.

» Ainsi l'*arbre bonapartiste*, selon la
» tradition populaire, ne devrait la miraculeuse force de sa végétation qu'à l'engrais humain fourni par les derniers défenseurs de l'ancienne monarchie. »

Marguerite d'Autriche et les œufs de Pâques.

Toujours du nouveau sur l'origine des *œufs de Pâques*. Voici une légende donnée par le journal, *La Vie de famille*, que nous lisons pour la première fois. C'est cependant une vieille histoire du pays bressan.

Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, avait quitté les Flandres pour faire un pèlerinage au pays de Brou; au lieu où Gérard, évêque de Mâcon, s'était fait un ermitage, au X^e siècle, dans la forêt de Brou, tout près de Bourg-en-Bresse. C'est en souvenir de ce pèlerinage que, de 1511 à 1536, elle fit élever en cet endroit la belle église gothique de Notre-Dame de Brou.

Marguerite d'Autriche, gouvernante, était à la fois très grande dame et très jolie. Son séjour à Brou donna lieu à une série de fêtes. Le lundi de Pâques, il y eut dans la plaine de Bourg assemblée générale et jeux de toute espèce. Les vieux tiraient de l'arc et la cible était un tonneau plein. Quand une flèche perçait la barrique, l'archer avait le droit de boire au tonneau jusqu'à merci; les autres venaient après.

Les jeunes garçons et les jeunes filles s'amusaient de leur côté.

Marguerite, entourée des châtelaines du voisinage, assistait à cette fête villageoise.

Une centaine d'œufs étaient éparpillés

sur le sable et deux garçons et deux fillettes devaient exécuter, en se tenant par la main, une danse du pays. Ainsi le voulait la coutume. Si ces jeunes gens dansaient sans casser les œufs, ils étaient fiancés, la volonté même des parents ne pouvait s'opposer à leur union. On renouvelait trois fois l'épreuve et les éclats de rire raillaient les maladroit.

Marguerite était tout à ce spectacle nouveau pour elle, quand le son du cor monta de la forêt et presque aussitôt apparut, précédé et suivi d'un magnifique équipage, le duc de Savoie, Philibert-le-Beau.

Le jeune homme mit pied à terre, fléchit le genou devant la châtelaine et demanda l'hospitalité.

Après quoi la fête reprit avec plus de gaieté encore et plus d'entrain.

— Je veux danser aussi, dit Marguerite.

Philibert lui proposa d'être son cavalier.

— Autriche et Savoie! criait la foule.

Les deux jeunes gens ne songeaient pas à leur noblesse, ni à leurs maisons; ils étaient absorbés par la crainte de casser des œufs.

Le sort les favorisa comme il eût favorisé les premiers amoureux venus. La danse fut heureuse et Marguerite, rouge de plaisir, mit sa main dans la main de Philibert, disant :

— Adoptons la coutume de Bresse.

C'est ainsi qu'ils furent fiancés. Un an après, le mariage eut lieu le jour de Pâques.

Comme souvenir de leurs noces, Marguerite d'Autriche et Philibert de Savoie donnèrent des œufs magnifiques, imités en matières précieuses et pleins d'épices, à tous les invités: ils gardèrent par la suite l'habitude de rappeler ainsi tous les ans à leurs amis le souvenir de leur rencontre au pays de Bresse et du mariage qui s'en était suivi... d'où furent dénommés « œufs de Pâques » le cadeau gracieusement original des nobles époux.

On tchou à ne n'avaro.

Cein que c'est, portant, coumeint sont lè dzeins! Y'ein a qu'ont, coumeint on dit, lo tieu su la man et que bailliont cein renasquâ et avoué pliési se cein pao fère servico à cauquo, ao bin se faut sè montrâ po cosse ao po cein; et y'ein a dâi z'auto que sont tot lo contréro, que seimblè qu'on l'ao trait onna deint se dussont pi déborsâ cinq centimes, et qu'ont prâo mau dè sè décidâ à pâyî cein que daïvont.

On gaillâ dè clia sorta que sè trovâve ein écot avoué cauquies z'auto ci-toyeins a z'u dou pi dè naz l'auto dzo que ma fâi cein l'ao vegnâ bin, et se l'ao onna brequa d'honneu à tieu, dussè avâi z'u 'na rude vergogne.

L'étiout cinq que bévessont einseim-

blio pè la pinta, et quand l'a s'agit dè pâyî, y'avâi dou litres. Yon dè leu soo onna pice dè 50 et fâ: « Vouaïque po on demi! » Lè z'auto en font atant, hormi lo gaillâ que vo dio, qu'a bin fé état de sailli son porta-mounia, mâ quand l'a vu que y'avâi dza prao su la trambia, l'a coudi borbottâ oquie coumeint po derè: « Ha! su trâo tard! » et reinfatè sa borsa dein sa catsetta, sein bailli sè 50 centimes, et sein qu'on l'ao aussè de dè ne pas lè mettrè. Nion n'a rein de su lo momeint, mâ quand l'ont tapâ po pâyî, s'est trovâ cinq centimes dè trâo, que nion n'a volliu avâi met. Adon cè que fasâi lo compto, criè lo carbatier, l'ao baillè cein que l'ao dévessont, après quiet met lo grand dâi su la pice dè 5 centimes, la ludzè su la trambia dévant lo rance que s'étaï esquivâ dè pâyî, et l'ao fâ ein plienna tsambra à baïrè:

— Tai! tè que n'as rein met!

Lo père Vâonez ài fénésions.

Ao teimps dâi fénésions, s'agit dè sè dematenâ on bocon, kâ faut profitâ dè sci-yi pè la rosâ. On iadzo que lo sélâo est on pou amont et que l'herba n'est pequa mouva, cein va gras qu'on diablio, faut molâ à tot momeint et quand la faulx ribliè sein copâ, l'est lo momeint dè bôti. Et pi on fâ mé d'ovradzo ein sè léveint dè bon matin qu'ein resteint eimpliatrà dein son lhi.

Lo père Vâonez, qu'avâi passâ lè septanté, et que martsivè avoué on bâton, ne poivèpequa travailli; mâ s'ein terivè adrà bin po fère demoustelhi sè dzeins et po lè z'acoulhi à l'ovradzo. Droumes-sâi pou, et tandi lè fénésions, l'étaï dza levâ à duè z'hâorès, et teimpétâve dè cein que lè vòlets et lè z'ovràï n'étiout pas onco su pi. Et coumeint n'ousâve portant pas lè criâ tant matin, lo bougro sè promenâve que dévant, dévant lè fenètrès dè son mondo, et fasâi état dè dévezâ ài dzeins que passâvont, quand bin ne passâve nion, et fasâi, po qu'on l'ouïè du dedein:

— Eh! bondzo, bondzo! vo z'allâ dza à l'ovradzo! respet por vo! n'est pas coumeint lè nouïro: pâovont pas frou lo matin!...

Et l'est dinsè que cé sorcier dè père Vâonez fasâi levâ sè dzeins, kâ sé créyont ein l'oïesseint dévezâ que ti lè z'auto étiout ein route, la faulx su l'épaula, tandi que la vretâ étaï que l'étaï leu qu'étiout adé lè premi dè ti.

ROBE DE SOIE

PAR ETIENNE MARCEL.

VII

Il y a des sacrifices qui ne profitent point, et des ingratitude qui ne portent pas bonheur. Certain jour, un huissier vint demander à la concierge de lui indiquer le loge-